

FIXATION DU TARIF APPLICABLE AU 1^{er} JANVIER 2012		APPORTS EN DECHETERIE DES ARTISANS ET SERVICES TECHNIQUES
--	--	--

Délibération du Conseil Communautaire au 14 décembre 2011

DECHETS D'ARTISANS/COMMERCANTS ET SERVICES TECHNIQUES

CATEGORIES DE DECHETS	UNITE	Quantités maximales admises	Tarifs 2012
Huiles végétales	Le litre	Dans la limite de 30 litres	2,30 €
Déchets dangereux	L'unité	10 unités maximums	4,65 €
Déchets verts	Le M3	-	6,20 €
Gravats Inertes (terre, cailloux ...)	Le M3	3 m3 maximum	45,00 €
Gravats non Inertes (Plâtre, démolition ...)	Le M3	3 m3 maximum	200,00 €
Amiante lié (plaques)	L'unité	5 unités maximum	7,00 €
Encombrants	Le M3	3 m3 maximum	50,00 €
Incinérables	Le M3	3 m3 maximum	40,00 €